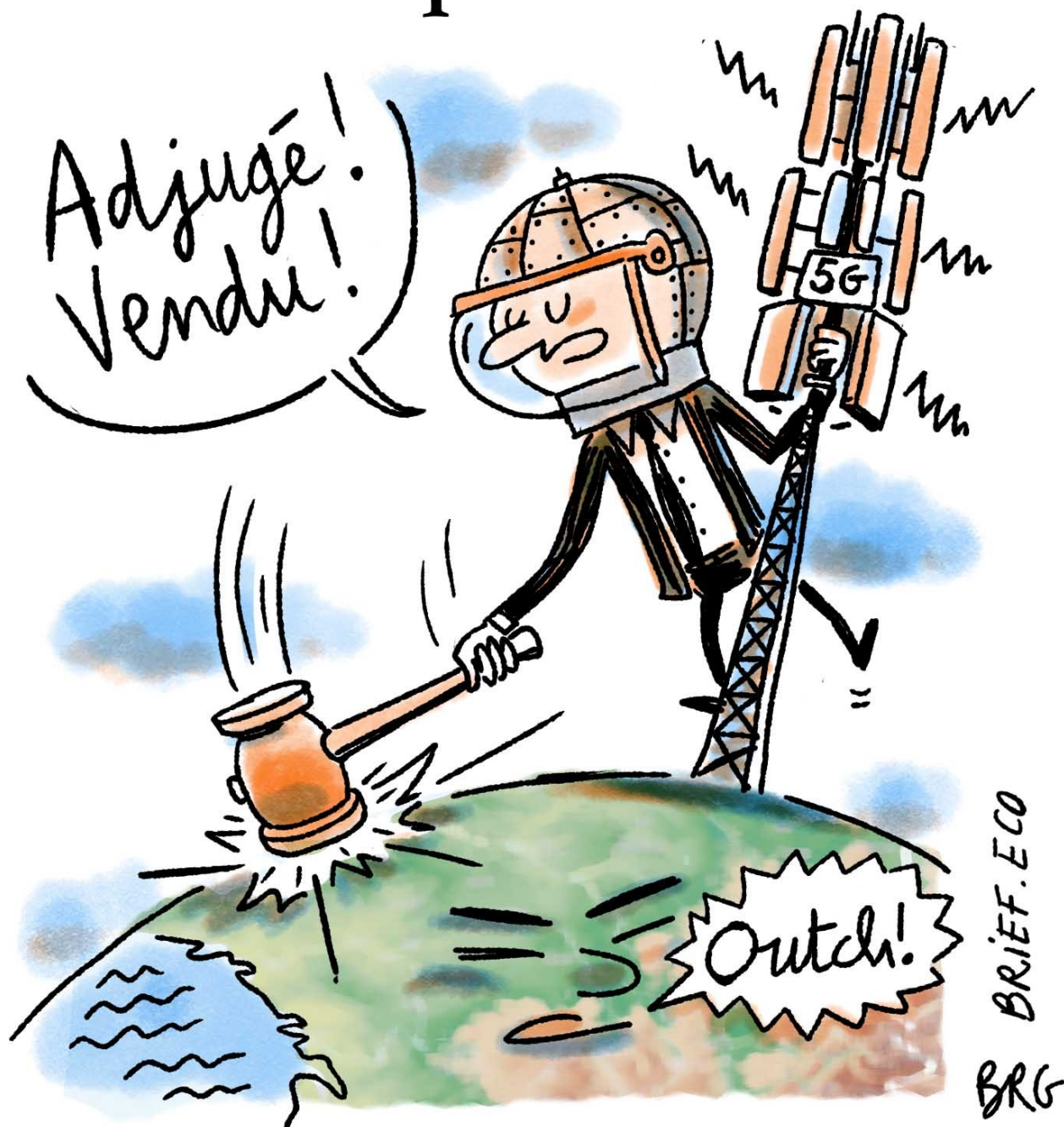


Enchères pour les fréquences 5G



5G : ENCHERES ET GESTION PUBLIQUE

La vente des fréquences pour la 5G, en partie à travers des enchères, a rapporté à l'État près de 2,8 milliards d'euros. Le secteur public recourt fréquemment au système des enchères pour acheter des prestations et vendre son patrimoine ou l'utilisation de ce dernier.

L'actualité

En France, quatre opérateurs de téléphonie mobile – Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free – ont participé la semaine dernière aux enchères d'attribution des fréquences de la 5G, la cinquième génération de réseaux mobiles. Cette vente était [organisée par l'Arcep](#), l'autorité de régulation des télécoms.

Avant la vente aux enchères, les quatre opérateurs avaient chacun reçu un bloc de 50 MHz au prix fixe de 350 millions d'euros. Parmi les 110 MHz de fréquences restantes mises aux enchères, Orange a obtenu 40 MHz, SFR 30 MHz et Bouygues Telecom et Free 20 MHz chacun. Cette vente a rapporté près de 2,8 milliards d'euros à l'État.

Il est prévu que les opérateurs reçoivent d'ici quelques semaines leurs licences respectives. Ils prévoient de commercialiser leurs premiers services 5G dans certaines villes françaises fin 2020. Pour débattre de potentiels risques pour la santé et pour l'environnement liés au déploiement de la 5G, plusieurs municipalités, comme celles de Paris ou de Poitiers, souhaitent consulter leurs administrés.

L'éclairage : Ce qu'est une enchère

Une enchère est une procédure permettant au propriétaire d'un bien ou au fournisseur d'un service de **sélectionner son acquéreur parmi plusieurs candidats**. L'objectif du vendeur est d'obtenir le prix de cession le plus élevé possible. Symétriquement, une enchère peut aussi permettre à **un acheteur de sélectionner un fournisseur** parmi plusieurs concurrents. L'objectif de l'acheteur est alors d'obtenir le prix le plus bas possible. Il existe de nombreuses formes d'enchères, dont l'enchère ascendante (le prix proposé progresse à chaque tour) et l'enchère scellée au premier prix (une seule offre soumise sous pli cacheté).

Le recours aux enchères

Les enchères ne sont **pas seulement utilisées dans les salles des ventes** pour adjuger des biens tels que des meubles, des véhicules ou des tableaux. Elles concernent de [nombreuses transactions](#) telles que la vente des droits de retransmission télévisée dans le sport. La Bourse de Paris fonctionnait jusqu'en 1986 avec un système d'enchères à la criée, appelé la corbeille. Depuis cette date, la cotation informatique en continu est un système d'enchères permanentes où le cours des titres varie en fonction des ordres d'achat et de vente. **Le secteur public recourt également aux enchères, en particulier dans les appels d'offre**. C'est à travers une procédure d'enchères que les obligations d'État sont placées depuis 1985 auprès des investisseurs et que les sociétés concessionnaires d'autoroutes ont été privatisées en 2006. À la place des enchères, les pouvoirs publics peuvent recourir à d'autres méthodes telles que le tirage au sort, l'attribution au premier inscrit, la négociation ou la soumission comparative. Cette dernière procédure, souvent appelée « concours de beauté », consiste à sélectionner le candidat dont l'offre promet le meilleur équilibre sur un ensemble de critères.

Le cas des ressources rares

La soumission comparative a longtemps été la méthode privilégiée pour attribuer des ressources rares, telles que des bandes de fréquences du spectre électromagnétique, un actif immatériel appartenant au domaine public. Dans un article publié en 1959, l'économiste britannique Ronald Coase est le premier à **défendre l'attribution des fréquences radio à travers une vente aux enchères** plutôt que de manière administrative. Selon lui, cette procédure est non seulement celle qui permet d'obtenir le prix le plus haut, mais aussi **celle qui garantit la meilleure efficacité**, puisque le candidat qui propose le paiement le plus élevé pour le bien est celui qui en fera l'usage le plus rentable. La Nouvelle-Zélande a été le premier pays à attribuer des fréquences destinées aux services de télécommunications à travers des enchères en 1989, suivi de l'Inde en 1991 puis des États-Unis en 1994.

6,5 milliards d'euros

En Italie et en Allemagne, les opérateurs ont déboursé dans chacun des deux pays **plus de 6,5 milliards d'euros dans les enchères de la 5G en 2018 et 2019**. « Si ces montants historiquement hauts semblent une bonne nouvelle à court terme pour ces États, ils vont certainement se traduire par un déploiement plus lent des réseaux 5G », affirme Julien Huvé, associé du cabinet d'audit Mazars, dans une [interview publiée en 2019](#), les opérateurs disposant d'une capacité d'investissement limitée. Selon lui, l'attribution par l'État français d'un bloc à prix fixe à chacun des opérateurs permet de préserver leurs capacités d'investissement.

Les avantages offerts par les enchères

Dans un rapport publié en 2002, l'OCDE, une organisation qui réunit 37 pays parmi les plus développés du monde, compare la procédure des enchères avec celle de la soumission comparative. Elle estime que la première « **présente moins de risques d'être juridiquement contestée** », puisque le prix est le seul critère déterminant. Elle souligne aussi que « **le concours de beauté entraîne des risques plus élevés de corruption que des enchères** ». Dans un [article publié en 2013 en France](#), les économistes Eshien Chong, Carine Staropoli et Anne Yvrande-Billon cherchent à savoir pourquoi les acheteurs publics privilégient les enchères à la négociation directe avec les candidats potentiels, une pratique majoritaire dans le secteur privé. Selon eux, ce ne sont pas des considérations d'efficacité économique qui les y poussent, mais la crainte d'être soupçonnés de favoritisme.

Le risque d'entente

Parmi les critiques dont les enchères font l'objet figure le risque d'entente entre les candidats. Dans un [rapport publié en 2001 en France](#), les économistes Élie Cohen et Michel Mougeot expliquent qu'en vue de limiter le plus possible le prix de cession, « **les candidats peuvent être tentés de prédéterminer d'un commun accord** » le futur vainqueur ainsi que le niveau de son offre, « **sur lequel les autres s'engagent à ne pas surenchérir, quitte à être payés en retour, selon des modalités discrètes** ». C'est pour cette raison que peut être mis en place un prix de réserve, tenu secret ou communiqué. Il s'agit du montant minimum en-dessous duquel le vendeur peut refuser la vente. Dans le cas des fréquences 5G, le gouvernement avait fixé le prix de réserve à 2,17 milliards d'euros pour l'ensemble des fréquences.

Pour aller plus loin

ENCHÈRES 5G

Quel est le mode de fonctionnement des enchères 5G en France ? Comment les fréquences attribuées seront-elles payées ? Le site d'actualité sur le numérique Numerama **répond à une série de questions sur cette vente aux enchères**.

→ [Lire l'article](#).

FORMES D'ENCHÈRES

Dans le site d'information économique Économie Matin, l'économiste Pascal de Lima **présente la place des ventes aux enchères dans notre économie**, en particulier sur Internet. Il détaille plusieurs formes d'enchères, dont celles au centime.

→ [Lire l'analyse](#).

Source : <https://www.brief.eco/>